

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 7 mars 2022

Pour mieux comprendre leurs droits et partager sur leur nouveau quotidien, les futurs et nouveaux parents isérois sont invités à participer à des informations collectives et à des groupes d'échanges.

En complément du versement des prestations et de son offre d'accompagnement à la parentalité, via notamment les Cités des familles, la Caf de l'Isère renforce ses actions envers les futurs parents et les parents d'enfants de moins de 3 ans.



Des informations collectives

La Caf de l'Isère, avec ses partenaires (le Département, l'Assurance Maladie, l'ADF38 et l'ADMR), propose à tous les futurs parents une rencontre autour des thèmes suivants : droits, prestations et services Caf, Assurance Maladie, PMI, aide à domicile. Les intervenants leur expliquent leurs droits, les démarches à réaliser, et répondent à leurs interrogations.

- [Télécharger l'affiche.](#)

Des groupes d'échanges entre parents

La Caf de l'Isère a mobilisé un réseau de partenaires parentalité pour créer des groupes d'échanges entre parents sur l'ensemble du territoire. Les parents sont invités à discuter entre pairs, partager leur expérience, leur quotidien, poser des questions... Un professionnel est présent pour les conseiller.

- [Découvrez l'ensemble des groupes d'échanges entre parents en Isère.](#)

Des informations synthétiques sur caf.fr

En complément, la Caf de l'Isère a créé un contenu dédié aux futurs et jeunes parents sur [caf.fr](#) regroupant de nombreuses informations utiles pour leur nouvelle vie. Une campagne mail régulière invite les parents à consulter ces informations.

- [Consulter la page dédiée aux futurs parents.](#)
- [Consulter la page dédiée aux parents d'enfants de moins de 3 ans.](#)

Avec ces actions, la Caf de l'Isère a pour ambition d'améliorer l'accompagnement des futurs et nouveaux parents.

Contact presse :

Floriane Daguët | floriane.daguët@cafisere.cnafmail.fr - 04 76 20 60 58 - 06 10 29 36 30